

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance ordinaire du conseil tenue ce **douzième jour d'octobre 2010**, au lieu et à l'heure ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Monsieur Alain Rivard
Monsieur Rock Paquin
Me Serge Bizier
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier, Mario Juare est également présent.

Après la prière d'usage, monsieur le maire souhaite la bienvenue à l'assistance.

10-10-277

Approbation des procès-verbaux

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture.

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'approuver les procès-verbaux du 13 septembre et 27 septembre 2010.

ADOPTÉE

10-10-278

Ratification des chèques et des dépôts salaires

Sur une proposition du conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu de ratifier les dépôts salaires et les chèques fournisseurs suivants :

Fonds d'administration :

- En date du 15 septembre 2010	
- nos 0CH001473 à 0CH001480	28 430.02 \$
- En date du 21 septembre 2010	
- nos 0CH001481 à 0CH001483	703.79 \$
- En date du 22 septembre 2010	
- nos 0CH001484 à 0CH001494	3 425.19 \$
- En date du 27 septembre 2010	
- nos 0CH001495 à 0CH001498	20 475.07 \$
- En date du 29 septembre 2010	
- nos 0CH001499 & 0CH001500	24 536.29 \$
- En date du 4 octobre 2010	
- nos 0CH001501 à 0CH001509	2 215.90 \$
- En date du 6 octobre 2010	
- no 0CH001510	1 506.58 \$

- En date du 7 octobre 2010
- no 0CH001511 3 757.20 \$
- En date du 7 octobre 2010
- no 0CH001512 19 642.55 \$
- En date du 13 septembre 2010
- no 0CH001356 annulé
- dépôts salaires des périodes 201036 à 201039

ADOPTÉE

10-10-279

Approbation des comptes

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement:

Fonds administration :

- En date du 12 octobre 2010
- nos 0CH001513 à 0CH001641 453 937.04 \$

Fonds immobilisation :

- En date du 12 octobre 2010
- nos 0CH200020 126 787.60 \$

ADOPTÉE

Dépôt d'états financiers d'un organisme – Festival du cheval - Le greffier dépose les états financiers de l'organisme subventionné par la Ville : Festival du cheval.

10-10-280

Radiation d'intérêts

CONSIDÉRANT les discussions entourant l'entente industrielle pour l'utilisation des équipements municipaux d'épuration des eaux usées de la Ville de Princeville par la compagnie Tricot Duval et Raymond Itée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Rivard et il est unanimement résolu que le conseil autorise la radiation d'intérêts d'un montant de 478 \$ sur le compte de taxe municipale de la compagnie Tricots Duval et Raymond Itée.

ADOPTÉE

10-10-281

Réajustement du salaire des brigadiers scolaires

ATTENDU QUE les brigadiers scolaires de Princeville ont présenté une demande au conseil municipal pour obtenir la rémunération des journées pédagogiques du calendrier scolaire 2010-2011;

ATTENDU QUE ce conseil municipal désire augmenter le salaire horaire actuel pour compenser le coût de la rémunération des journées pédagogiques du calendrier scolaire 2010-2011;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Côté, et il est unanimement résolu que le conseil autorise le réajustement du salaire des brigadiers scolaires pour l'année scolaire débutant en août 2010;

QUE le salaire horaire des brigadiers scolaires soit fixé à 10.50 \$ / heure à compter du 27 août 2010.

ADOPTÉE

10-10-282

Engagement de deux employés journaliers au service des Loisirs

Sur une proposition du conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu que le conseil autorise l'engagement de Monsieur Patrick Drouin et Monsieur Éric Laroché comme salariés temporaires à temps partiel au Centre Sportif Paul de La Sablonnière afin de remplacer M. Gilles Hémond au cours de son congé maladie.

QUE les conditions d'embauche des deux nouveaux employés soient établies selon les termes et conditions en vigueur de la convention collective actuelle.

ADOPTÉE

Demande de passage pour véhicules hors route – Sentier d'hiver – Club Quad Centre-du-Québec - Cette demande est mise à l'étude.

10-10-283

Demande de passage pour véhicules hors route – Sentier d'hiver – Moto Club Bois-Francis inc.

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que le conseil autorise le Moto-Club Bois-Francis inc. à circuler sur les chemins municipaux de la Ville de Princeville tel que décrit dans le règlement adopté par la Ville de Princeville.

ADOPTÉE

10-10-284

Entretien des chemins d'hiver – Contrat avec la Paroisse de Plessisville

ATTENDU QUE ce conseil désire s'entendre avec la municipalité de la Paroisse de Plessisville pour effectuer l'entretien d'hiver du sixième rang Est de la Ville de Princeville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'accorder le contrat d'entretien d'hiver du sixième rang Est de la Ville de Princeville à la municipalité de la Paroisse de Plessisville au montant de 1 700 \$ pour une distance de 0,57 km, taxes incluses.

QUE cet entretien de chemin d'hiver n'inclut pas la fourniture d'une souffleuse à neige.

ADOPTÉE

10-10-285

Entretien des chemins d'hiver – Contrat avec la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax

ATTENDU QUE ce conseil désire s'entendre avec la municipalité de Sainte-Sophie d'Halifax pour effectuer l'entretien d'hiver du chemin des Pointes de la Ville de Princeville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu d'accorder le contrat d'entretien d'hiver du chemin des Pointes de la Ville de Princeville à la municipalité de Sainte-Sophie d'Halifax au montant de

2 400 \$ pour une distance de 1,2 km taxes incluses.

ADOPTÉE

10-10-286

Envoi du rapport d'analyses d'eau potable et du rapport sur l'état de l'épuration des eaux usées du Domaine Paquet Est et Ouest

ATTENDU QUE la Ville de Princeville a fait procédé à l'analyse de certains puits et réseaux d'eau potable ainsi que de l'état de l'épuration des eaux usées du Domaine Paquet Est et Ouest;

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'autoriser le Directeur général à transmettre les résultats de l'analyse d'eau potable et de l'épuration des eaux usées du Domaine Paquet Est et Ouest au Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire afin de réactiver et d'apporter les justifications nécessaires pour les demandes de subvention du projet d'approvisionnement en eau potable et d'installation de conduites d'égout sanitaire de ce secteur.

ADOPTÉE

10-10-287

Dépôt pour la production d'une enseigne conjointe avec la MRC de l'Érable

ATTENDU QUE la Ville de Princeville conjointement avec la MRC de l'Érable désire faire installer une enseigne affichant l'entrée Nord de la Ville de Princeville et de la MRC de l'Érable;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Côté, et il est unanimement résolu que ce conseil approuve et autorise la compagnie Enseignes aux Quatre Vents à confectionner une enseigne surdimensionnée conjointe avec la MRC de l'Érable au coût de 15 689,63 \$ (taxes incluses);

QUE les coûts de production et d'installation soient partagés en parts égales entre la Ville de Princeville et la MRC de l'Érable;

QUE la Ville de Princeville soit maître d'œuvre du projet;

QUE la Ville de Princeville autorise la trésorière à verser un montant de 6 275.85 \$ en guise de dépôt pour la confection de ladite enseigne.

ADOPTÉE

Décision du MTQ sur la fermeture de la rue Demers Est lors du Festival du cheval - Décision rendue et classée aux archives.

10-10-288

Soumissions pour travaux d'aqueduc sur la rue Richard – Adjudication de contrat

ATTENDU QUE le rapport d'ouverture des soumissions reçues à la Ville de Princeville et préparé par M. Jocelyn Michaud, ingénieur et déposé par le greffier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Rock Paquin et il est unanimement résolu d'accorder le contrat des travaux de réfection d'aqueduc d'une partie de la rue Richard, au plus bas soumissionnaire conforme, soit à la compagnie La Sablière de Warwick ltée pour un montant de 74 029.97 \$ (taxes incluses);

QUE le maire et le directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Princeville, le contrat à intervenir;

QUE cette dépense soit financée à même le budget prévu au fonds des activités financières pour une partie et pour l'autre partie par un transfert de fonds du poste 02-412-01-411 pour un montant de 8 000 \$.

ADOPTÉE

10-10-289

Modification à la programmation de travaux dans le cadre du TECQ

ATTENDU QUE la Ville de Princeville désire modifier la programmation de travaux dans le cadre du TECQ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que ce conseil autorise l'ajout d'une modification aux étangs d'épuration des eaux usées pour répondre aux exigences du ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs dans le cadre du programme de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec.

ADOPTÉE

10-10-290

Demande de travaux d'entretien sur une partie du cours d'eau Parent

ATTENDU QUE des travaux d'aménagement sont nécessaires pour améliorer l'écoulement de ce cours d'eau;

ATTENDU QUE les frais reliés à ces travaux seront assumés à 100% par Jean-Michel Carignan;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu que le conseil demande à la MRC de l'Érable de prendre en charge les travaux d'aménagement d'une partie du cours d'eau Parent et de sa branche 3.

ADOPTÉE

10-10-291

Soumissions pour l'entretien des aménagements extérieurs de certains lieux publics

ATTENDU l'ouverture des soumissions reçues pour l'entretien des aménagements extérieurs de certains lieux publics;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que ce conseil rejette toutes les soumissions obtenues suite à l'ouverture des soumissions reçues le 7 octobre 2010 afin de respecter les règles relatives à l'octroi des contrats municipaux.

ADOPTÉE

10-10-292

Contrat 2011 pour les matières putrescibles

ATTENDU l'offre des services transmis par la compagnie Gaudreau Environnement Inc. pour effectuer l'enlèvement et le transport des matières putrescibles collectées sur le territoire de la Ville de Princeville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que ce conseil accorde le contrat d'enlèvement et de transport des matières putrescibles sur le territoire de la Ville de Princeville pour l'année 2011.

QU'un montant total de 10 660 \$ (taxes non incluses) soit accordé à la compagnie Gaudreau Environnement pour effectuer l'enlèvement et le transport de matières putrescibles collectées sur le territoire de la ville.

ADOPTÉE

Rapport d'approbation des états financiers 2009 de l'Office municipal d'habitation – Dépôt.

10-10-293

Demande de dérogation mineure – Thibodeau autos

ATTENDU QUE cet agrandissement va permettre de fermer l'ouverture entre les bâtiments existants sur la façade;

ATTENDU QUE cet agrandissement va permettre d'avoir certains équipements et accessoires à l'abri en plus d'améliorer la sécurité concernant l'accès au site.

ATTENDU l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme;

Sur une proposition du conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu que le conseil accepte pour la propriété située au 383, route 116 Est, la demande de dérogation mineure présentée par le commerce Thibodeau Autos afin de permettre la construction d'un bâtiment annexe d'une superficie de 382 m² de plus que la superficie actuelle autorisée des bâtiments.

ADOPTÉE

10-10-294

Demande à la CPTAQ – Ferme NYC inc.

ATTENDU la demande d'autorisation présentée à la Commission de Protection du territoire Agricole du Québec par la compagnie Ferme NYC inc.;

ATTENDU QUE la présente demande s'intègre bien dans un endroit propice à l'usage que le requérant désire modifier pour effectuer les ouvrages mentionnés;

ATTENDU QUE la présente demande est conforme avec le règlement de zonage de la Ville de Princeville;

ATTENDU QUE selon l'article 58.2 de la loi, nous informons la commission qu'il n'existe pas d'espaces appropriés disponibles hors de la zone agricole de la Ville de Princeville pour les fins recherchées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu que ce conseil appuie la demande d'autorisation présentée par la compagnie Ferme NYC inc. pour utiliser son terrain situé sur les parties de lot 15a et 15-b du rang 12 du Canton de Stanfold afin d'effectuer l'entreposage de bois de chauffage dans le but de le vendre.

QUE ce conseil indique à la commission qu'il n'y a pas d'autres endroits propices à l'utilisation que le requérant désire faire sur son terrain.

ADOPTÉE

10-10-295

Demande à la CPTAQ – Ferme Cordi s.e.n.c.

ATTENDU la demande d'autorisation présentée à la Commission de Protection du territoire Agricole du Québec par la compagnie Ferme Cordi S.E.N.C.;

ATTENDU QUE cette parcelle de terrain située sur le lot 7-C rang 12 du Canton de Stanfold est difficilement exploitable par le requérant, car elle est située de l'autre côté de la rivière Bulstrode;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que ce conseil appuie la demande d'autorisation présentée par la compagnie Ferme Cordi S.E.N.C. pour permettre au requérant de vendre une partie du lot 7C du rang 12 du Canton de Stanfold à la compagnie Ferme Guérard et Fils inc. pour exploiter celle-ci à des fins agricoles.

ADOPTÉE

Dépôt d'une modification au plan d'Urbanisme de la Ville de Victoriaville – Dépôt.

10-10-296

Vente d'un terrain résidentiel – 150 rue Lecours

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à Construction Angersnérale inc. ou à tout autre acheteur de bonne foi le lot 247-1-229 (150 Lecours) pour le prix de 16 330.04 \$ avant les taxes applicables;

Que le maire et le greffier soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

10-10-297

Vente d'un terrain résidentiel – 320 rue Fréchette

Sur une proposition du conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à Daniel Bérubé ou à tout autre acheteur de bonne foi le lot 247-1-148 (320 Fréchette) pour le prix de 13 600.00 \$ avant les taxes applicables;

Que le maire et le greffier soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

10-10-298

Vente d'un terrain résidentiel – 185 rue Lecours

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à Les Entreprises Yves Provencher ou à tout autre acheteur de bonne foi le lot 247-1-236 (185 Lecours) pour le prix de 15 851.82 \$ avant les taxes applicables;

Que le maire et le greffier soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

Modification au programme d'aide financière destiné au Réseau Biblio - Position de la Ville – À l'Étude.

10-10-299

Directive de changement # 2 et # 3 pour l'aménagement du terrain de balle

Sur une proposition du conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu que ce conseil accepte les directives de changement # 2 et # 3 présentées par Monsieur François Gingras, ingénieur pour la construction d'abris neufs et pour la restauration des poteaux de lumières du nouveau terrain de balle d'un montant de 10 200 \$ (taxes non incluses);

QUE cette dépense soit financée par une affectation du surplus accumulé de la Ville de Princeville.

ADOPTÉE

10-10-300

Honoraires professionnels - Éclairage du terrain de soccer

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'accepter la dépense et d'autoriser le paiement d'honoraires professionnels pour les services d'ingénieurs de surveillance chantier et bureau lors de l'installation de l'éclairage au terrain de soccer à Teknika HBA inc. au montant de 1 670.66 \$ avant taxes;

QUE cette dépense soit financée à même une appropriation du surplus accumulé de la nouvelle Ville de Princeville.

ADOPTÉE

10-10-301

Honoraires professionnels - Aménagement du terrain de balle

Sur une proposition du conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu d'accepter la dépense et d'autoriser le paiement d'honoraires professionnels pour les services d'ingénieurs de surveillance chantier et bureau lors de l'aménagement du terrain de balle ainsi que pour son éclairage à Teknika HBA inc. au montant de 11 542.20 \$ avant taxes;

QUE cette dépense soit financée à même une appropriation du surplus accumulé de la nouvelle Ville de Princeville.

ADOPTÉE

10-10-302

Subvention d'heures de glace au Hockey mineur de Princeville – Saison 2010-2011

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'accorder au Hockey mineur de Princeville, conditionnellement à la présentation de leurs états financiers, une banque d'heures gratuites d'un maximum de 400 heures pour la saison 2010-2011;

QUE ces heures gratuites ne sont attribuées mensuellement qu'après que les premières 30 heures soient utilisées et facturées au Hockey mineur de Princeville, et ce, de septembre 2010 à mars 2011.

ADOPTÉE

10-10-303

Subvention d'heures de glace au Club de patinage artistique de Princeville – Saison 2010-2011

Sur une proposition du conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu d'accorder au Club de patinage artistique de Princeville une banque d'heures de glace gratuites d'un maximum de 240 heures, incluant le spectacle de fin d'année, pour la saison 2010-2011;

QUE les heures gratuites ne sont attribuées mensuellement qu'après que les premières 8 heures soient utilisées et facturées au Club, et ce, de septembre 2010 à mars 2011;

QUE pour les compétitions d'une fin de semaine (par exemple la compétition Claude Routhier), en autant que le régisseur aux sports n'y travaille pas, le Ville accordera une subvention équivalente au quart du total des heures louées par le Club.

ADOPTÉE

Avis de la Régie des alcools, des courses et des jeux - Dépôt

10-10-304

Financement agricole Canada – Campagne contre la faim

ATTENDU la campagne de financement contre la faim qui a eu lieu sur le territoire de la Ville de Princeville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que ce conseil autorise le versement d'un montant de 100 \$ à l'organisme ORASSE de Princeville pour contribuer à la campagne de financement organisée par Financement Agricole Canada par le biais de la Société Coopérative agricole de Princeville.

ADOPTÉE

Chambre de commerce et d'industrie des Bois-Francs et de l'Érable – Classé.

Coalition québécoise pour le contrôle du tabac – Classé.

10-10-305

Ambulance St-Jean Princeville

ATTENDU QUE l'organisme Ambulance St-Jean de Princeville assume lors d'événements spéciaux se déroulant sur le territoire de la Ville de Princeville, le service de premiers soins;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que ce conseil autorise la Trésorière à verser un montant de 1 500 \$ à l'organisme Ambulance Saint-Jean de Princeville.

QUE l'aide financière accordée soit conditionnelle à la réception du rapport des états financiers de l'organisme pour l'année 2009-2010.

ADOPTÉE

10-10-306

Légion Canadienne - Arthabaska

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu de verser un montant de 100 \$ à la Légion Canadienne Arthabaska afin de souligner d'une façon particulière le Jour du Souvenir.

ADOPTÉE

10-10-307

Chorales Les Amis de l'Art

Sur une proposition du conseiller Rock Paquin il est unanimement résolu de verser un montant de 100 \$ à la Chorale «Les Amis de l'Art» de Princeville.

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le Maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

10-10-308

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la séance soit levée.

ADOPTÉE

Mario Juare, greffier

Gilles Fortier, maire